



## PROCEDURE « GESTION MATERIEL ET EQUIPEMENTS »

Logiciel EXCEL à mettre en place : Jean Marc PATOUILLARD  
Tenue régulière : Thierry BATAIL

### Gestion du matériel et des équipements :

- La liste des besoins par catégorie d'âge est définie en fin de saison en fonction des budgets prévisionnels établis pour la commande de la saison suivante (au 30/05).
- Le Responsable avec les éducateurs de chaque catégorie sportive réalise un point régulier des manques, et réalise les mises à niveau nécessaires (ROVALTAIN XV, Sections Scolaires...).
- Le matériel sera préparé au plus tard le vendredi avant les échéances sportives, en tenant compte de la fiche de réservation des équipements.
- La fiche de réservation est établie au minimum 10 jours avant les échéances sportives.
- En cas de besoins spécifiques, le type et référence des équipements devront être communiqués au Responsable pour approvisionnements éventuels.
- Les contrôles retour seront effectués par le Responsable de la Sélection avant dépose au Comité, puis par le Responsable des stocks.
- Toute anomalie (casse, perte, vol, dégradation) doit être signalée au retour au Président ou au Secrétaire Général.

## MATERIEL ET EQUIPEMENTS - COMITE DROME ARDECHE

